













A retenir

- OÏDIUM** La phase de sensibilité maximale se poursuit jusqu'à la fermeture de la grappe.
- MILDIU** Pression faible.
- RÉGLEMENTATION** : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2011 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 24 au 29 mai 2011 (Prévisions Météo France)

Zone Corrèze	Mar 24	Mer 25	Jeu 26	Ven 27	Sam 28	Dim 29
Températures	8 26	9 28	11 24	10 19	12 21	12 24
Tendances			 Pluies < 10mm	 Rares averses	 Beau temps	 Beau temps

Zone Hte Vienne	Mar 24	Mer 25	Jeu 26	Ven 27	Sam 28	Dim 29
Températures	12 26	12 29	15 25	12 20	12 20	10 25
Tendances			 Risque orageux	 Temps variable	 Temps variable	 Beau temps

STADES PHENOLOGIQUES

	Pinot noir	Gamay	Cab. F.	Cab. S.	Merlot	Chard.	Sauv.
Verneuil sur Vienne	22 - 23	22 - 23	-	-	-	-	-
Corrèze	-	-	25	22	25	25	25

Rappel des stades :
22 : 30-40 % floraison

23 : 50% floraison
25 : 80 % floraison

27 : Nouaison

MILDIOU

• Situation au vignoble

Aucun symptôme sur feuille n'a encore été signalé.

• Données de la modélisation (Potentiel Système – IFV : Postes de Voutezac et Verneuil sur Vienne)

A Verneuil, 40 mm ont été enregistrés le 20 mai engendrant ainsi des contaminations de masse significatives. A Objat, il a plu 1,4 mm ce même jour. Ces pluies n'ont eu aucune conséquence.

La pression reste faible à inexistante sur les deux secteurs et devrait se maintenir à un niveau faible cette semaine.

Dans ces conditions, 5 mm engendreraient des contaminations élites mais aucune contamination de masse n'est modélisée, même avec un cumul de plus de 50 mm. Cependant, 25 à 30 mm survenant en un seul épisode pluvieux engendreraient des contaminations de masse.

Évaluation du risque : La pression est faible. Compte tenu du niveau de pression la probabilité de contaminations de masse est faible mais ne peut être exclue totalement tant que le risque orageux se maintient.

Prophylaxie : Un épamprage soigné ainsi que l'élimination des rameaux situés près du sol permettent de limiter le risque de contaminations primaires. En effet, c'est souvent sur les organes verts se développant au ras du sol, qu'apparaissent les premiers foyers. Les contaminations successives se produisant alors par repiquage de ces premières taches.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

Les parcelles du réseau de surveillance ne montrent toujours aucun symptôme.

Évaluation du risque : La phase de sensibilité se poursuit jusqu'à la fermeture de la grappe et impose une surveillance accrue en toute situation.

Prophylaxie : L'aération de la tête des souches permet de limiter l'entassement de la végétation et favorise l'efficacité de la pulvérisation.

THRIPS

• Situation au vignoble

Les populations de thrips évoluent peu mais demeurent présentes. On ne note pas d'aggravation des symptômes foliaires sur les parcelles concernées.

Évaluation du risque : A ce jour l'incidence des thrips reste limitée car la pousse est active, mais maintenez la vigilance, notamment sur les parcelles ayant subi des dégâts l'année dernière.

En saison, les populations de thrips peuvent être efficacement contrôlées par les typhlodromes, notamment. D'après les observations, les typhlodromes sont absents de ces mêmes parcelles à ce jour.

■ **Seuil de nuisibilité** : 60 % de feuilles occupées par une forme mobile

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Aucune larve n'a encore été observée sur les parcelles du réseau de surveillance. Seuls quelques adultes ont été signalés sur le secteur de Brivezac.

Évaluation du risque : Ce sont les larves qui engendrent les dégâts. L'incidence des individus de première génération est généralement faible.



Larve de cicadelle verte
Photo IFV

Cicadelle verte adulte
Photo IFV



FLAVESCENCE DORÉE

Le message réglementaire Flavescence dorée 2011 ainsi que les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le site : <http://limousin.synagri.com> , Rubriques publications > Fruits, Légumes, Horti

MELIGETHE

• Situation au vignoble

On note la présence, dans plusieurs vignobles de Midi-Pyrénées, de petits coléoptères noirs rassemblés, parfois en nombre important, au niveau des grappes. D'après les éléments d'identification il pourrait s'agir de méligèthes.

Évaluation du risque : Ces coléoptères ne sont pas des ravageurs de la vigne et semblent se nourrir du pollen qu'ils trouvent sur les inflorescences. Les méligèthes ne présentent a priori pas de risque pour la vigne.



Méligèthe. Source : www.ephytia.inra.fr

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 31 mai.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Traitement contre la cicadelle de la Flavescence dorée dans le cadre de la lutte obligatoire contre la cicadelle de la flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

Conformément à l'arrêté préfectoral de mai 2011, **les trois traitements obligatoires** seront réalisés aux périodes suivantes à l'aide de produits homologués :

Premier traitement (larvicide)	Semaine 21 (du 23 au 29 mai)
Seconde traitement (larvicide)	Semaine 23 (6 au 12 juin)
Troisième traitement (adulticide)	A prévoir pour fin juillet, confirmation du SRAL dans le BSV Vigne.